



Secrétaire de syndicat cursus 3

Public

6 à 15 Stagiaires.

Tous les militants exerçant la responsabilité de secrétaire de syndicat.

Prérequis

Avoir suivi les Cursus SSY 1 et SSY 2

Animation : C³

Durée et recommandations

2 jours soit 14 heures

Les objectifs pédagogiques

- Savoir se repérer dans le paysage médiatique français.
- Comprendre le fonctionnement des Médias.
- Savoir construire son réseau Médiatique.
- Créer le lien avec son réseau et identifier ses besoins.
- Faire vivre son réseau pour créer une relation durable avec les Médias.
- Identifier les différents composants d'un communiquer de presse.
- Etre capable de rédiger un communiquer de presse.
- Savoir préparer son intervention Radio.
- Etre en capacité de répondre à une interview Radio.
- Connaitre la différence entre une interview radio et une interview télé.
- Construire le décor d'une interview télé.
- Etre en capacité de répondre à une interview télé.

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni d'un ordinateur. »

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, Présentation
Les Médias Français et leur fonctionnement.
Construire et faire vivre son réseau Médiatique.
Le communiquer de presse.

JOUR 2 :

L'interview radio.
L'interview télé.
Vécu de formation.

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.



Secrétaire de syndicat cursus 3

Les compétences ciblées

- Gestion et traitement de l'information.
- Contribuer à une action de communication.
- Capacité de communiquer et développer une argumentation écrite et orale.

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C³ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C³ afin d'adapter le processus pédagogique.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>